

Abbé Didier Potier
73, Place du 11 novembre
59230 St Amand les Eaux
06.08.83.04.99

Guillaume Delerue
56, Rue de la poterne
59310 Orchies
06.87.65.33.55
guillaume.delerue@wanadoo.fr

servants.autel@cathocambrai.com

Chers curés, Chers accueils paroissiaux, Chers responsables de paroisses,

L'équipe diocésaine des servants d'autel organise cette année un pèlerinage à Saint-Omer le lundi 23 octobre 2017 (à partir de 8 ans).

Le thème de la journée est de découvrir Saint-Omer, d'y célébrer la messe, et aussi de se former. Une visite de la ville à travers une enquête est prévue ainsi qu'une visite au planétarium.

Nous vous envoyons avec ce courrier des dossiers individuels d'inscription que chaque participant remplira, il y joindra une photo (pour mieux le connaître) et son règlement de 30€ par personne (40€ si le dossier nous est envoyé à partir du 9 octobre), par chèque à l'ordre des pèlerinages diocésains de Cambrai (possibilité de grouper pour une paroisse). Merci de nous prévenir par mail des inscriptions que vous recevez, et de nous envoyer toutes les inscriptions reçues avant le 9 octobre dernier délai.

Le transport se fera par bus, les horaires de bus, ainsi que la liste définitive des arrêts sera précisée aux responsables le 10 octobre. Une liste approximative des arrêts se situe au dos. Si vous souhaitez un arrêt supplémentaire (plus de 15 enfants), n'hésitez pas à nous contacter.

Que les jeunes n'oublient pas d'emporter leur pique-nique et le goûter, aube, crayon.

L'après-midi, l'activité est au choix des jeunes selon leur âge. Pour les moins de 12 ans, ils peuvent choisir le parcours « explorateur » (exploration de la cathédrale et de la ville au grand siècle) ou l'enquête policière (Qui a enlevé Guillaume Fillastre, abbé de Saint Bertin). Pour les plus de 12 ans, il y a le choix entre l'enquête policière ou la marche insolite autour du marais (découverte des espèces et fabrication d'instruments de musique) ou raconte-moi Saint-Omer (jeu de piste sur les monuments de la ville).

Pour les responsables de paroisses qui souhaitent accompagner les jeunes, ils doivent remplir un dossier d'inscription pour l'accompagnateur (attention, nous demandons qu'il y ait 1 adulte responsable pour 8 jeunes inscrits) et fournir un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3, à demander personnellement au ministère de la justice). Ce document est obligatoire et valide l'inscription de l'accompagnant.

D'avance un grand merci de diffuser cette invitation auprès des servants d'autel, un grand merci aux accueils paroissiaux et aux responsables de regrouper et de nous transmettre les inscriptions, amicalement,

Abbé Didier Potier

Guillaume Delerue

Liste des arrêts (provisoire) :

Bus n°1

Maubeuge

Valenciennes

Orchies

Bus n°2

Landrecies

Cambrai